# Enseignement de la langue maternelle au collège [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **31 (1902)**

Heft 22

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1041198

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

XXXIe ANNÉE N° 22. 15 NOVEMBRE

# Le Bulletin pédagogique

et

# L'Ecole primaire

ORGANE DES SOCIÉTÉS FRIBOURGEOISE & VALAISANNE D'ÉDUCATION

et du

Musée pedagogique

*paraissant les 1er et 15 de chaque mois*

RÉDACTION
M. Dessibourg, Directeur de l'Ecole normale de Hauterive, près Fribourg.

ABONNEMENTS & ANNONCES
Imprimerie catholique, Grand'Rue, 13.
M. E. Gremaud, secrétaire, à Fribourg.

**Abonnement pour la Suisse, fr. 3. — Pour l'étranger, fr. 4.**

**SOMMAIRE** : *Enseignement de la langue maternelle au Collège (suite). — A travers les sciences. — L'abbé Rambaud (suite). — Emploi du manuel d'agriculture au cours de perfectionnement (suite et fin). — Orthographe de règles. — M. le doyen Aloys Zuber. — Examens pédagogiques des recrues de 1902. — Bibliographie. — Correspondances. — Chronique scolaire. — Avis.*

## Enseignement de la langue maternelle

### AU COLLÈGE

*(Suite.)*

### L'analyse littéraire

Lorsqu'on aborde l'explication d'un texte, on doit tout d'abord être bien fixé sur le but que l'on se propose d'atteindre. Veut-on dégager de ce texte les règles spéciales à un genre littéraire, ou le professeur cherche-t-il à former le goût de ses élèves, ou à leur communiquer les pensées de l'écrivain, ou bien désire-t-on simplement faire connaissance avec un auteur nouveau ou avec une œuvre remarquable? Il vaut mieux annoncer préalablement l'objet spécial de notre analyse pour éviter toute divagation et fixer bien l'attention de nos auditeurs sur le point en question. De plus, le commentaire auquel on va se livrer, sera-t-il historique, littéraire, logique ou gramma-

tical ? Ce sont encore autant de choses qu'il ne faut pas abandonner au hasard ou au caprice du moment, car l'explication d'un texte doit suivre une marche déterminée, autrement elle risque de n'être qu'un stérile verbiage.

Etablissons maintenant les étapes successives que l'on parcourt généralement dans toute analyse littéraire. La première étape, c'est la préparation. Pour le professeur, elle consistera à indiquer à quelle œuvre est emprunté le texte que l'on explique et quel en est l'auteur. On y ajoutera les détails historiques ou littéraires propres à mieux faire comprendre le texte. De la part des élèves, la préparation consistera souvent dans la lecture préalable du texte en subordonnant cette lecture à certaines questions précises auxquelles ils devront répondre, questions en rapport avec la nature du commentaire que l'on se propose de donner.

Après cette préparation on commencera l'analyse littéraire proprement dite en retraçant le plan de l'œuvre que l'on étudie.

Supposons qu'il s'agisse d'analyser l'Oraison funèbre de Henriette de France, par Bossuet, et que les élèves connaissent déjà la nature de l'oraison funèbre avec les règles propres à ce genre oratoire.

Dans la préparation, le professeur de rhétorique n'aura pas manqué d'interroger ses élèves sur ces règles, pour les leur rappeler ; puis il aura eu soin de donner une notice historique, très brève, sur Bossuet et sur Henriette de France, en mentionnant les terribles vicissitudes de cette existence tourmentée.

Le professeur lira lui-même ou fera lire l'exorde « *Celui qui règne dans les cieux.....* » et en fera trouver l'idée principale qu'on pourrait résumer en ces quelques mots : Dieu instruit les rois par la bonne et la mauvaise fortune.

On abordera ensuite la division du discours. Dans la première partie, Bossuet raconte les grandeurs de cette reine et sa bienfaisance dans ses jours prospères. Dans la deuxième partie, il expose ses malheurs et sa constance au milieu des épreuves.

Dans chaque partie, après en avoir résumé les pensées, on fera ressortir la parfaite adaptation du style, du mouvement du discours et de la gradation des périodes au sujet traité par l'orateur.

On insistera sur les passages les plus beaux : l'exorde, le portrait de Cromwell, les voyages de la reine.

Selon les circonstances, le professeur pourra analyser la structure de certaines périodes, relever les procédés du style de Bossuet : images, alliances de mots, etc.

Enfin, on comparera cette oraison funèbre avec celles que l'on a déjà analysées ou avec d'autres discours étudiés antérieurement.

Dans cette étude il est important : 1° que toute la classe collabore activement à ce travail sous le contrôle et avec le

concours du professeur. Voilà pourquoi on exigera le plus souvent que les élèves lisent préalablement le texte, qu'ils le résument par écrit ou de vive voix d'après un plan donné, que l'on pourrait formuler de la manière suivante : Quelles sont les parties de cette oraison funèbre ? Quelle est la pensée dominante de chaque partie ? Quels sont les passages les plus remarquables ? L'orateur a-t-il observé les règles du genre ? 2° L'appréciation doit porter *a*) d'abord sur la *valeur morale* de l'œuvre : quel but Bossuet s'est-il proposé dans cette oraison funèbre ? quelle thèse l'auteur a-t-il défendue dans son œuvre ? quelle impression vous laisse la lecture de ce texte ? *b*) sur la *puissance* de l'œuvre : elle résulte de son unité lorsque tous les effets tendent à la même fin et de sa juste proportion au but que l'auteur s'est proposé ; *c*) enfin, sur *le style* : correction, élégance, vigueur, etc.

Ces trois points de repaire peuvent nous servir de lieux communs toutes les fois que nous avons à analyser une œuvre quelconque.

Nous sortirons cependant parfois de ce cadre pour nous attacher à la personne de l'écrivain en l'appréciant dans sa mentalité, dans ses différentes œuvres, dans son mode de travail, dans l'évolution de ses idées ou de son genre, dans la moralité de ses ouvrages, dans l'influence qu'il a exercée sur son époque.

Notre jugement peut s'exercer encore sur la langue d'un auteur, sur les particularités de son style, etc.

Une fois que nos élèves connaîtront la marche d'une analyse, on les invitera souvent à commenter, par écrit ou oralement, un récit, une fable, mais on aura soin d'en tracer le plan, par exemple : Quels vers comprend l'*exposition* de cette fable ? Le *nœud* ? Le *dénouement* ? Résumez chaque partie par une phrase.

Quel est l'objet principal de cette description ? Les détails en sont-ils exacts ? Les transitions en sont-elles naturelles ?

Quel est le sujet de cette tragédie, par exemple d'*Esther* ? Résumez le 1er acte par une seule phrase, etc. Quels sont les personnages mis en scène ? Quel est le caractère de tel personnage ? Quel est le véritable intérêt théâtral de cette pièce ?

La critique littéraire doit contribuer à donner une juste connaissance des œuvres littéraires de telle époque ou de tel pays, de tel auteur ou de tel genre, etc.

Elle doit familiariser les jeunes gens avec les règles des principaux genres littéraires, enfin, elle doit former peu à peu leur goût esthétique.

(*A suivre.*) R. H.